

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 mars 2005
Français
Original: anglais

Assemblée générale**Cinquante-neuvième session**

Points 27, 65 m), 65 q), 65 bb), 83 a),

105 et 148 de l'ordre du jour

**La situation en Afghanistan et ses conséquences
pour la paix et la sécurité internationales****Désarmement général et complet : mesures de confiance
à l'échelon régional et sous-régional; réduction
du danger nucléaire; création d'une zone exempte
d'armes nucléaires en Asie centrale****Questions de politique macroéconomique :
commerce international et développement****Questions relatives aux droits de l'homme****Mesures visant à éliminer le terrorisme international****Conseil de sécurité****Soixantième année****Lettre datée du 11 mars 2005, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies des États qui sont également membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération (OSC) – à savoir la République populaire de Chine, la République du Kazakhstan, la République kirghize, la Fédération de Russie, la République du Tadjikistan et la République d'Ouzbékistan –, et en ma qualité de représentant de l'État ayant présidé la réunion de l'OSC, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué commun adopté à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères des États membres de l'OSC qui s'est tenue à Astana le 25 février 2005 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 27, 65 m), 65 q), 65 bb), 83 a), 105 et 148 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
de la République du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Yerzhan Kh. **Kazykhanov**



**Annexe à la lettre datée du 11 mars 2005, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Communiqué commun adopté à l'issue de la réunion
du Conseil des ministres des affaires étrangères
des États membres de l'Organisation de Shanghai
pour la coopération**

Le 25 février 2005 à Astana s'est tenue la réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Ont pris part à cette réunion : le Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, M. K. K. Tokaev, le Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Li Zhaoxing, le Ministre des affaires étrangères de la République kirghize, M. A. Ch. Aïmatov, le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. S. V. Lavrov, le Ministre des affaires étrangères de la République du Tadjikistan, M. T. N. Nazarov, et le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan, M. E. M. Ganiev. Était présent à la réunion le Secrétaire exécutif de l'OSC, M. Jian Guan.

Une rencontre a eu lieu entre le Président de la République du Kazakhstan, M. N. A. Nazarbaev, et les ministres susmentionnés.

La réunion a été présidée par le Kazakhstan.

C'est dans une atmosphère constructive et cordiale que les participants à la réunion ont examiné une série de questions d'actualité concernant le renforcement de la coopération et procédé à un échange de vues sur les questions internationales présentant un intérêt commun.

Les chefs de la diplomatie ont reconnu que durant la période ayant suivi la réunion du Conseil des chefs des États membres de l'OSC, tenue le 17 juin 2004 à Tachkent, et celle du Conseil des chefs de gouvernement des États membres de l'OSC, tenue le 23 septembre 2004 à Bichkek, des efforts considérables avaient été faits au sein de l'Organisation pour appliquer les accords conclus lors de ces rencontres en vue d'élargir coopération multisectorielle.

Au cours de l'examen des questions liées aux préparatifs de la réunion du Conseil des chefs des États membres de l'OSC qui se tiendra l'été prochain à Astana, l'accent a été mis sur la nécessité de prêter une attention particulière aux principaux problèmes concernant le renforcement de la capacité de l'Organisation d'agir contre les menaces et dangers qui pèsent actuellement sur la sécurité et la stabilité dans la région, et de résoudre les questions pratiques de l'élargissement de la coopération multilatérale dans les secteurs politique, économique et culturel.

Les ministres ont noté combien il était urgent et important de suivre les instructions données par les chefs d'État en vue de l'élaboration d'un programme d'action global contre les nouvelles menaces, qui tiennent compte du caractère transnational de celles-ci et de la nécessité pour la communauté internationale

d'accentuer ses efforts en entretenant un dialogue multilatéral et en prenant des initiatives collectives. Ils soutiennent les mesures prises dans le cadre de l'Organisation pour coordonner les mesures communes de lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme, et accordent beaucoup d'importance à la prochaine réunion des secrétaires du Conseil de sécurité des États membres de l'OSC, qui doit avoir lieu au printemps 2005.

Les chefs de la diplomatie ont souligné l'importance de renforcer l'Organisation pour assurer la stabilité et la paix en Asie centrale, et notamment d'appliquer les mesures prises dans ce sens par les États de la région. Il a été confirmé que l'OSC était disposée à coopérer activement avec l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'autres États sur la base de l'égalité des droits et du respect mutuel. Par ailleurs, les ministres ont noté avec satisfaction que l'initiative visant à créer un groupe de contact entre l'OSC et l'Afghanistan était sur le point d'aboutir. Ils se sont prononcés en faveur de la signature de mémorandums d'accord entre, d'une part, le Secrétariat de l'OSC et, d'autre part, le Secrétariat de l'ASEAN et le Comité exécutif de la CEI. Enfin, ils ont souligné la nécessité d'appliquer rigoureusement le Programme de coopération prévu entre les ministères des affaires étrangères des États membres de l'OSC pour l'année 2005.

Les ministres ont exprimé leur communauté de vues sur un grand nombre de questions internationales et régionales. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de faire en sorte que l'arme nucléaire ne fasse pas son apparition sur la presqu'île de Corée, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité, de poursuivre les pourparlers à six et de régler le problème de façon pacifique, par la voie du dialogue. Les négociateurs et la communauté internationale doivent rester patients, faire preuve de souplesse et de bonne volonté, éviter une aggravation de la situation et continuer de faire ensemble des efforts pour reprendre au plus vite les pourparlers à six.

Les ministres ont souligné combien il était important de signer au plus vite le traité sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale et pris acte du fait que les États d'Asie centrale avaient l'intention de le faire à Semipalatinsk en juillet 2005.

Les chefs de la diplomatie ont noté le rôle constructif de la rencontre qui a eu lieu le 19 février 2005 à Bichkek entre les vice-ministres chargés des relations économiques internationales et du commerce extérieur, au sujet de l'exécution du Plan d'action pour l'application du Programme de coopération économique multilatérale, de l'amélioration du mécanisme de mise en œuvre de ce plan et de la conclusion d'accords sur des projets prioritaires de coopération multilatérale. Ils ont jugé positifs les efforts entrepris sous l'égide du Secrétariat pour créer un conseil économique, un fonds de développement et un forum de l'OSC, qui devraient contribuer à accroître l'efficacité des programmes en cours et des stratégies communes visant à renforcer l'activité de l'Organisation.

Les ministres sont convaincus que chaque État membre de l'Organisation est en droit de choisir, pour son développement politique et social, la voie qui correspond le mieux à ses traditions historiques, philosophiques et culturelles, notamment. Ils pensent que la stabilité politique et la démocratie sont des processus interdépendants qui conditionnent le progrès et l'essor des États membres de l'Organisation.

Les ministres ont pris acte des déclarations faites par les ministres des affaires étrangères de la République kirghize et de la République du Tadjikistan en ce qui concerne les efforts déployés dans les deux pays en vue de tenir des élections parlementaires démocratiques, ouvertes et transparentes le 27 février 2005. Ils ont souscrit à la proposition d'envoyer des observateurs de l'Organisation à ces élections.

Les ministres ont souligné que le renforcement de la confiance, l'élargissement de la coopération politique, notamment dans le domaine de la sécurité, le développement de la coopération dans le commerce et les investissements, et des biens culturels et sociaux au sein de l'Organisation, figuraient parmi les principales conditions pour mener à bien les tâches et atteindre les objectifs fixés dans la Charte de l'Organisation.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Kazakhstan
(Signé) K. **Tokaev**

Le Ministre des affaires étrangères
de la République populaire de Chine
(Signé) Li Zhaoxing

Le Ministre des affaires étrangères
de la République kirghize
(Signé) A. **Aitmatov**

Le Ministre des affaires étrangères
de la Fédération de Russie
(Signé) S. **Lavrov**

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Tadjikistan
(Signé) T. **Nazarov**

Le Vice-Premier Ministre
et Ministre des affaires étrangères
de la République d'Ouzbékistan
(Signé) E. **Ganiev**
